



MAIRIE D'HÉNONVILLE



DÉPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

CANTON DE CHAUMONT EN VEXIN

Téléphone : 03.44.49.89.49

mairie@henonville.fr

Secrétariat ouvert :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi

de 15h30 à 18h00

Hénonville, le 2 Septembre 2026

Objet : INFORMATION AUX HABITANTS – NOUVEL ADRESSAGE

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses obligations réglementaires, la commune d'Hénonville doit procéder à la mise à jour et à la normalisation de l'adressage sur l'ensemble de son territoire.

Cette démarche vise à garantir que chaque habitation dispose d'une adresse précise, facilement identifiable et correctement enregistrée dans la Base Adresse Nationale. Elle permettra notamment de faciliter l'intervention des services de secours, la distribution du courrier et des colis, les déplacements des professionnels ainsi que le fonctionnement des services de navigation.

Cette évolution sera organisée progressivement afin d'en limiter au maximum les contraintes pour les habitants. Elle n'aura aucune incidence sur la propriété de votre habitation, votre situation fiscale ou votre rattachement à la commune.

Afin de vous présenter le projet, son calendrier et de répondre à toutes vos questions, une réunion publique d'information est organisée :

**Le mardi 6 octobre 2026 à 20 h 30
Au château**

Une phase de test du basculement vers les nouvelles adresses est prévue au cours du 1er trimestre 2027. La date définitive d'entrée en vigueur vous sera communiquée suffisamment à l'avance. Avant tout changement effectif, la commune remettra gratuitement à chaque foyer concerné :

- Un certificat officiel d'adressage, permettant de justifier la nouvelle adresse auprès des différents organismes.
- Une plaque de numéro, que chaque habitant sera invité à installer de manière visible sur son habitation ou à l'entrée de sa propriété.

La mairie vous accompagnera dans cette transition et vous communiquera, le moment venu, toutes les informations utiles concernant les éventuelles démarches administratives à effectuer.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre participation à cette démarche nécessaire à l'amélioration de la qualité des services rendus à tous.



Le Maire,
Hervé LE MAREC